

Ram Bahadoor, directeur du CIDB : « La construction n'a pas été gravement touchée par la pandémie »

Le Construction Industry Development Board (CIDB) suit de près les hausses consécutives sur les prix des matériaux de construction, assure le directeur de cette instance, Ram Bahadoor. Selon lui, ces augmentations ne peuvent être évitées. Toutefois, dit-il, il faut s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus.

■ **Comment se porte le secteur de la construction actuellement ?**

Le secteur de la construction est le maillon clé du plan de relance de l'économie mauricienne. D'ailleurs, le Budget 2020-2021 a mis l'accent sur ce secteur qui emploie plus de 60 000 travailleurs et qui a contribué largement au Produit Intérieur Brut (PIB), avant la pandémie de la Covid-19. C'est avec une grande satisfaction que nous constatons une reprise formidable. Le secteur affiche une croissance de 567,7 % pour le deuxième trimestre de 2021, comparé à la même période l'année dernière. D'ailleurs, une croissance de 25,2 % est prévue pour 2021 après une baisse de 25,8 % en 2020. Cette prévision est basée sur les grands projets de construction comme le Metro Express, le décongestion programme, les projets de drains, ainsi que les Smart Cities par le privé, entre autres. Tous ces indicateurs sont prometteurs, et la relance économique est sur la bonne voie.

■ **Quel a été l'impact de la pandémie de la Covid-19 et de la crise économique sur le secteur ?**

Les chantiers ont été mis en veilleuse lorsque le pays était en lock-down, mais ont immédiatement repris les travaux dès le premier allègement des restrictions sanitaires. Certains projets

ont pris du retard mais c'était inévitable, compte tenu de la situation inédite de 2020. Le secteur de la construction est parmi ceux qui n'ont pas été gravement touchés. Toutefois, les séquelles sont déjà visibles. Comme les hausses de prix des matériaux à l'importation.

■ **Qu'est-ce qui explique cette flambée des prix des matériaux de construction ?**

Les matériaux de construction ont certes connu des hausses consécutives et le CIDB suit de très près la situation. Certes, la hausse du coût du fret et du transport est à l'origine de ces hausses, qui frôlent dans certains cas plus de 50 %. Statistics Mauritius a publié l'évolution des prix à l'importation des matériaux de construction et l'on note une hausse de 4,8 % sur l'indice des prix à la construction. On note que Maurice s'approvisionne auprès de plusieurs pays comme la France, l'Indonésie, la Chine, l'Australie et l'Inde, entre autres. Ces hausses ne peuvent être évitées. Toutefois, nous devons nous assurer qu'il n'y ait pas d'abus. La demande des contracteurs pour le contrôle des prix est à l'étude par le ministère du Commerce. Nous sommes en attente d'une décision.

■ **Quel est l'impact de cette hausse des prix sur les budgets des projets de**

construction ?

D'abord la vente des matériaux a considérablement diminué pour les constructions des maisons. Le budget initial des consommateurs a été revu et certaines constructions ont dû être stoppées. Il y a une équipe au gouvernement qui travaille dessus. A ce stade, je ne peux me prononcer sur l'aboutissement de ces délibérations.

■ **Le conseil des ministres a récemment approuvé le projet « Model Residential Contract for Small Houses ». Qu'est-ce qui va changer avec cette nouvelle mesure et comment les Mauriciens bénéficieront-ils de celle-ci ?**

Ce Model Contract Agreement a été conçu principalement pour la construction des maisons. Il peut toutefois être personnalisé pour d'autres types de travaux, y compris la construction d'un mur, des travaux d'extension ou de rénovation, entre autres. Nous avons constaté en recevant de multiples doléances que beaucoup de personnes n'ont pas de contrats convenables. Ce contrat-type définit clairement les modalités, clarifie l'engagement de chaque partie et vise à éviter les litiges. Bien que ce ne soit pas obligatoire, nous encourageons tout le monde à l'utiliser comme modèle. C'est



un outil simple qui peut être modifié et adapté aux travaux à être entrepris.

■ **Quels sont les autres projets sur lesquels le CIDB travaille actuellement ?**

Le CIDB travaille en étroite collaboration avec le ministère des Infrastructures Publiques pour moderniser la construction à plusieurs niveaux. L'organisme travaille aussi avec d'autres entités pour vulgariser le concept de construction durable. J'ai participé à un atelier de travail durant la semaine écoulée pour voir comment mettre en pratique les normes internationales en la matière et quoi faire pour encourager les Mauriciens à les inclure dans leurs projets de construction.

Propos recueillis par Leena Gooraya-Poligadoo
l.gooraya@defimedia.info